

Commune d'Ixelles

Service de l'Urbanisme

Madame Laetitia Van Dam

Secrétaire administrative

de l'Aménagement du territoire

Chaussée d'Ixelles, 168

B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 18/12/2025

N/Réf. : IXL20744_752_PU

Gest. : MB

V/Réf. : PU2025/388-69/65

Corr: Nicole Nana Nana

NOVA : 09/PU/2000773

IXELLES. Rue du Châtelain, 65 (arch. Georges HOBÉ – 1904)
(= partiellement en zone de protection de la Maison personnelle de l'architecte Antoine Pompe / Inventaire)
PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité le duplex situé aux 3ème et 4ème étages de l'immeuble, créer une lucarne en façade avant, isoler la toiture, supprimer le garage existant et créer des locaux accessoires au sous-sol

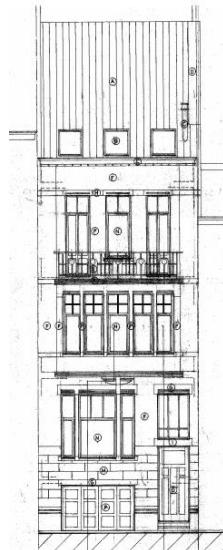
Avis de la CRMS

Madame,

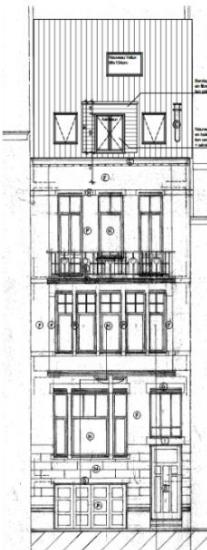
En réponse à votre courrier du 03/12/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 17/12/2025, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la façade ©Google Street View



Façade à rue, situation de droit



Façade à rue, situation projetée

Les interventions sur la façade avant auront peu d'impact sur les perspectives vers ou depuis la maison classée. Toutefois, compte tenu de la valeur intrinsèque de cette maison, inscrite à Inventaire du patrimoine architectural (https://monument.heritage.brussels/fr/Ixelles/Rue_du_Chatelain/65/16683), la CRMS recommande de revoir la lucarne en adoptant une typologie s'intégrant mieux à l'architecture du bien.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: mleclef@urban.brussels ; hleievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels